



VENDEUIL
Bulletin Municipal
n° 07 - 2010
26 OCTOBRE 2010

° ° °

Présidence : Alex LESBROS, Maire

Etaient présents : Maryline DELOT, Martial MARLIERE, Pascal MAERTENS, Frédéric BAILLY, Philippe BENOIT, Nicole BOURGAUX, André DA FONSECA, Eric DRAN, David HINZ, Françoise MINET, Marie-Jeanne PELLETIER

Absent excusé : Pascal DEGRANDE, Sylvain DUPLOUY, Vincent NETTELET

Assistait également : Céline DELIMAUGES

° ° °

Compte-rendu de la réunion de la commission des travaux : Un gros projet va voir le jour en septembre 2011 : la cantine - garderie de l'école. Les travaux sont prévus pour 2011 et seront achevés pour accueillir dès la prochaine rentrée scolaire les enfants. La municipalité aimerait connaître les intentions des parents des élèves pour cette future rentrée et remettra donc dans quelques semaines un questionnaire à destination desdits parents.

En plus des travaux de réfection de l'ancienne salle des fêtes pour la transformer en cantine, la municipalité a donc prévu de supprimer les deux portails existants et de les reculer dans les cours d'école, permettant ainsi aux institutrices de disposer d'un parking hors de la rue Jules Ferry.

Compte-rendu de la réunion de la commission des fêtes : La réunion s'est tenue il y a quelques jours dans le but d'établir le calendrier des fêtes 2011. Celui-ci sera joint au bulletin municipal de décembre. En attendant, nous joignons le programme du TELETHON 2010.

Compte-rendu du conseil d'école : Un conseil d'école s'est tenu la semaine dernière. Lors de ce conseil les professeurs des écoles ont fait le point sur de nombreux sujets, notamment sur les travaux à effectuer. Elles estiment que la municipalité ne fait pas assez ou assez vite les travaux nécessaires !

Le conseil municipal dans son ensemble souhaite faire un petit rappel des travaux effectués cette année et leur coût.

- Réfection de la classe maternelle 2 307 €, acquisition du tableau numérique 11 334 € (subventionné à 80 %), remplacement des couchettes du dortoir (+ couettes et oreillers) 1221 €

A cela, il faut ajouter le coût de fonctionnement de l'école qui s'élève pour l'année 2009 à 32 200 € pour la commune de Vendeuil et à 15 900 € pour la commune de Remigny (chauffage, électricité, téléphone et internet, entretien des locaux, fournitures scolaires, salaire des agents, séances de natation) et la cantine en 2011, un gros budget...

Un autre sujet abordé, le « service minimum ». Ce service minimum est rendu obligatoire par l'Etat. La municipalité remplit sa fonction correctement en assurant des permanences et ce déjà quatre fois depuis la rentrée des classes 2010. La municipalité pense ainsi rendre service aux parents des élèves. Le service minimum n'est en aucun cas fait pour « faire travailler » les enfants mais bel et bien pour les « garder » en toute sécurité et nous le pensons dans une bonne ambiance. Un peu d'écriture au tableau, de dessins ou même certains jeux de société permettent de passer leur journée sans école.

Cependant la municipalité doit fournir à l'éducation nationale une liste de cinq personnes volontaires pour assurer ce service minimum. Que les volontaires se fassent connaître auprès du secrétariat de mairie.

PROGRAMME DE LA CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

10 h 45 Rassemblement place du 18 juin 1940

11 h 00 Revue des sociétés

Départ du défilé accompagné par la Fanfare de Marche pour dépôt de gerbes au Monument aux Morts par la Commune et l'Association des Anciens Combattants

Appel des morts- Minute de silence - Sonnerie « aux Morts »

Lecture du message

Remise de décorations

Médaille de reconnaissance de la Nation :

M. DUBOIS Gaston, M. HINZ David, M. TOUREILLE Michel

Diplôme d'Honneur 39/45 : M. OUDIN Jean

Chant des enfants de l'école

11h30 Retour à la Mairie pour le vin d'honneur offert par la municipalité

ENERTRAG - parc éolien Remigny - Ly-Fontaine : Le Préfet a signé le permis.

Le projet de parc éolien Remigny et Ly-Fontaine annoncé il y a quelques mois va voir le jour. Le chemin communal « de Ly-Fontaine à La Fère » mitoyen avec Remigny sera remis en état par la Société ENERTRAG pour recevoir les convois.

Etude espaces verts dans la commune :

Notre village est encore bien « vert » mais l'entretien n'est pas toujours évident. Une étude a donc été faite par le CCVO dans le but de cet entretien. Après concertation, le conseil municipal dans son ensemble a décidé, plutôt que de faire appel à ces services, d'acquérir une nouvelle tondeuse en complément du matériel déjà existant mais jugé insuffisant.

Accès au cimetière :

Le portail principal du cimetière est désormais fermé à clé. Ceci avait déjà été annoncé mais pas réalisé. Devant l'incorrection de certains automobilistes allant se recueillir avec leur voiture dans l'enceinte du cimetière, la décision a été immédiate. La municipalité tient à préciser qu'une petite porte se trouve sur la droite ...

Opération « brioches » :

Merci une nouvelle fois aux généreux donateurs pour l'opération brioches 2010. La somme de 578.10 € a été versée à l'APEI (Association de Parents d'Enfants Inadaptés).

Communiqué du comité des fêtes :

Pas de soirée beaujolais pour 2010. Le comité des fêtes reprendra ses activités en 2011. Au programme quelques changements puisque plus de « soirées dansantes » mais loto, rallye touristique, peut-être concours de belote, soirée beaujolais. D'autres associations vendeuilloises vous proposeront des repas dansants. Le comité des fêtes pense que la population comprendra et vous remercie à l'avance de prendre part à ses futures activités.

ooo

INSCRIPTION SUR LES LISTES DE RECENSEMENT MILITAIRE : Les jeunes gens nés en septembre, octobre ou novembre 1994 doivent obligatoirement venir se faire inscrire pour le recensement militaire au secrétariat de mairie. Se munir d'une pièce d'identité.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES : Les nouveaux Vendeuillois sont invités à s'inscrire sur les listes électorales de la commune. Les inscriptions ont lieu au secrétariat de mairie du 1er septembre au 31 décembre. Se munir d'une pièce d'identité.



MARDI	JEUDI	VENDREDI
16h à 18h	16h à 19h30	16h à 18h

ooo

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHETTERIE DE MOY DE L'AISNE
du 18 octobre 2010 au 19 mars 2011 inclus

LUNDI	MERCREDI	JEUDI	SAMEDI
14h à 16h	14h à 16h	14h à 16h	10h à 12h

Rappel : La remorque de la commune est mise à la disposition des habitants au tarif de 30 € par voyage à la déchetterie.

ooo

QUESTIONS DIVERSES



Pêche : Le rempoissonnement de l'étang communal aura lieu le **vendredi 05 novembre 2010 à 11h15.**

En conséquence, la pêche sera fermée
du 05 novembre au 12 décembre 2010 inclus.

- il est demandé aux supporteurs du Football Club, aux parents de joueurs ou aux joueurs eux-mêmes d'être assez gentils pour respecter les riverains de la rue du petit moulin située côté « parking des dirigeants » et rappelé qu'un parking est disponible le long de l'avenue du stade.
- L'arrêt de car de la rue Louis Pasteur a été « nettoyé » comme demandé. Il semble qu'une « autre » équipe sévisse dans les rues de notre village et s'en prenne aux panneaux indicateurs ... la municipalité est sur ses gardes et espère bien, par tout moyen, connaître les nouveaux « taggeurs »

ooo

PROCHAINES MANIFESTATIONS

<u>11 novembre</u>	Repas des Anciens Combattants
<u>21 novembre</u>	Repas offert aux anciens par le CCAS
<u>27 novembre</u>	Repas de la Sainte Cécile organisé par la Fanfare de Marche
<u>28 novembre</u>	Loto organisé par l'Association des Parents d'Elèves
<u>04 décembre</u>	Journée TELETHON
<u>10 décembre</u>	Marché de Noël de l'école (Salle des fêtes de Remigny)
<u>12 décembre</u>	Cylo-Cross

C'est simple, rapide et efficace !!!
Autres services non déductibles des impôts :
Un seul numéro pour tous les travaux, peinture, tapisserie, maçonnerie
- - - - -
- déménagement, entretien des maisons
- - - - -
- missions auprès des mutuelles